

# L'EP

**snetaa**  
FO

BIMENSUEL N° 509 | OCTOBRE 2017 | 0,75 €

N'oubliez pas de  
M'AFFICHER SUR  
VOTRE PANNEAU  
SYNDICAL !

## SOMMAIRE

1. *Entrevue avec le Ministre p.1*
2. *La novlangue comme règle de communication p.2*
3. *Manifestations du 10 octobre 2017 p.3*
4. *Devenez secrétaire départemental du SNETAA-FO p.3*
5. *Le SNETAA-FO reçu au ministère de l'Éducation nationale p.4*



### ENTREVUE AVEC LE MINISTRE

Le SNETAA-FO, premier syndicat dans l'enseignement professionnel, a été reçu par le Ministre Jean-Michel Blanquer ce jeudi 12 octobre 2017.

Après que le SNETAA-FO a été reçu longuement par la Conseillère sociale du Ministre, Mme Isabelle Bourhis, puis par le numéro 2 du ministère, Jean-Marc Huart, Directeur général de l'enseignement scolaire, le Ministre a souhaité le recevoir ce jeudi 12 octobre pendant plus de une heure et demie. Il était secondé par sa conseillère sociale.

Nous avons porté les revendications de terrain des collègues PLP et CPE, titulaires ou contractuels, qui manquent de reconnaissance dans leur travail et la première des reconnaissances étant « le bas de la fiche de paie » ; c'est ainsi que nous avons rappelé notre demande de retrait du PPCR quand les collègues sont partout de plus en plus paupérisés.

C'est parce que dans les LP, les SEP, les SES-SEGPA et EREA, dans les 3<sup>ème</sup> Prépa pro, les PLP s'occupent de publics les plus fragiles (fragilisés ou en rupture) que la reconnaissance de la fiche de paie, du pouvoir d'achat est encore plus prégnante sur notre corps de métier que d'autres. À ce propos, nous avons clairement revendiqué que l'éducation prioritaire (REP et REP+) concerne tous les établissements professionnels qui aujourd'hui, du fait des politiques de l'ancienne ministre Vallaud-Belkacem, en sont exclus.

Nous avons dressé un constat alarmant sur ce qu'il se passe sur le terrain des établissements scolaires professionnels, sur l'épuisement des collègues, sur la multiplication des réunions inutiles, sur le manque évident de soutien et de reconnaissance d'une hiérarchie soumise elle aussi parfois à une pression de « productivité », une ineptie dans nos LP. Nous avons insisté sur la nécessité de titulariser par les voies statutaires tous les contractuels, très nombreux dans l'enseignement professionnel, alors que leur trop faible taux de réussite aux examens professionnels jure avec la reconnaissance de leur manière de servir quotidiennement !

Plus globalement, le ministre a mis en avant son intention de se pencher sur l'enseignement professionnel comme sa seconde priorité. Il nous a annoncé la mise en place d'une mission confiée à deux personnalités (un député et un représentant du monde économique) dont découlera, sous 4 mois, un rapport sur l'enseignement professionnel. Le **SNETAA-FO** sera bien sûr entendu par cette mission à l'occasion de laquelle nous porterons tous les mandats des Professeurs de Lycée Professionnel.

Le Ministre, cordial, à l'écoute, a semblé ouvert au discours du **SNETAA-FO** et a donné sa feuille de route générale dont la « revalorisation du diplôme de CAP ». Le **SNETAA-FO** n'est pas arc-bouté sur des revendications qui seraient hors sol. Le CAP, comme nous l'avons rappelé dans notre dernier dossier publié dans l'AP (notre revue mensuelle), nous y tenons « comme la prune de nos yeux » puisqu'il est le premier diplôme reconnu par les branches, dans les conventions collectives. Nous souhaitons le développement partout des classes de CAP en formation initiale comme il avait été promis lors de la précédente réforme de la voie pro. Des discussions vont débiter en bilatéral avec la Dgesc. Nous avons rappelé aussi notre exigence d'installer partout dans les LP des sections de BTS si on veut tarir le flux des jeunes bacheliers pro vers l'université et leur permettre de poursuivre, pour les meilleurs d'entre eux, dans un cursus où ils peuvent connaître le succès : les BTS en LP avec les PLP comme intervenants.

Nous avons rappelé notre opposition à l'apprentissage comme première formation et avons décliné l'ensemble des mandats donnés par les collèges. Bien sûr, le Ministre, en lien avec la Ministre du Travail, compte prendre toute sa part dans le développement de l'apprentissage... Mais il connaît notre position claire sur la question. Cette volonté dogmatique du développement de l'apprentissage infra bac est une hérésie quand les employeurs (artisans, petits commerçants et grands groupes) ne veulent pas de ces jeunes souvent en rupture scolaire voire en rupture sociale. Il n'y a que l'École de la République, nos établissements laïques, pour leur redonner des chances de devenir des citoyens libres et des travailleurs formés. Le reste n'est qu'un leurre car les entreprises ne connaissent pas les jeunes dont nous avons la charge. Le ministre a alors tenu à indiquer au **SNETAA-FO** que l'apprentissage ne devrait pas se faire ni au détriment des jeunes en LP ni des personnels. Si le propos semble rassurant, nous restons très vigilants, très prudents surtout quand on voit les manœuvres du Medef pour imposer sa vision libérale. L'avenir proche nous donnera le sens du chemin que le Ministre souhaite donner à notre secteur.

Depuis cette rentrée, la multiplication des audiences accordées au **SNETAA-FO** au plus haut niveau change du mépris que les précédents gouvernements avaient pour les PLP, les CPE, les jeunes de l'enseignement professionnel. Il faut dire que d'autres organisations, parfois microscopiques

dans l'enseignement professionnel, avaient les faveurs du pouvoir. Ceux-là mêmes qui tentent aujourd'hui de se racheter une virginité.

Reconnaissons donc l'écoute attentive et les propos d'attention du ministre. Nous attendons les actes !

Le **SNETAA-FO** reste libre de ses mandats donnés par ses seuls adhérents, des profs du terrain, sur le terrain. L'indépendance est à ce prix.

Ce n'est ni une liberté de façade ni une indépendance de façade.

Nous avons prévu de nous revoir régulièrement pour traiter des dossiers au cœur de notre métier.

Première audience « encourageante » à confirmer dans d'autres audiences promises !



## LA NOVLANGUE COMME RÈGLE DE COMMUNICATION

Discussion dans une salle des profs :

« Peux-tu prendre les TGA3 pour les faire travailler sur les fiches CERISE juste après leur retour de PFMP ? »

« À tes souhaits ! Tu t'entends, on a l'impression que tu as envie d'éternuer ! ».

Quel est le sens caché de ce jargon qui éloigne les enseignants de leurs élèves ? On peut se demander ce que cela peut représenter pour notre administration ? Inventer des mots pour faire croire que l'on fait avancer les choses. Dire ces mots, pour être, paraître, parfois même

sans savoir ce qu'ils veulent dire parce qu'ils sont répétés en boucle par les inspecteurs.

Le jargon n'est pas fait pour la compréhension. Il ne vise pas à élaborer une réflexion, mais à gommer les contradictions. Au lieu de permettre de penser, il s'agit de supporter les contradictions et les paradoxes auxquels on est soumis.

Notre hiérarchie est dans le clivage total : elle sait que le jargon « pédagogue » ne fait pas sens et en même temps c'est elle qui le maîtrise le mieux. Il représente un formidable instrument de pouvoir

car il met les gens dans l'impossibilité de critiquer ce qu'on leur demande de faire.

Une œuvre de salubrité publique serait de réintroduire dans les décrets, les référentiels et les programmes un vocabulaire simple et compréhensible par tous (professeurs, élèves, familles...).

La montée de l'insignifiance met en danger notre esprit critique. Nous en avons grandement besoin en ce moment avec l'arrivée du PPCR. Oups pardon ! Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations.

## MANIFESTATIONS DU 10 OCTOBRE 2017

400 000 manifestants dans tout le pays pour faire naître le rapport de force qui imposera les discussions, mettra en place les combats collectifs et l'espoir d'une vie meilleure.

Décidément, quels que soient les gouvernements successifs, ils appliquent tous les mêmes méthodes, à savoir utiliser les fonctionnaires et le service public comme variable d'ajustement.

### Le SNETAA-FO exige :

- l'augmentation de la valeur du point d'indice immédiate de 16 % ;

- l'annulation de la journée de carence ;
- le retrait du PPCR ;
- la compensation intégrale de l'augmentation de 1,7 % de la CSG ;
- la titularisation des professeurs contractuels ;
- une Éducation nationale contre toute forme de régionalisation ;
- la défense du statut général et des statuts particuliers dont celui des PLP ;
- l'amélioration immédiate des conditions de travail des personnels.

### Nous disons :

- stop à la hausse de la retenue pour pension !
- stop aux suppressions de postes (120 000 programmés dans la Fonction publique) !
- stop à la suppression des contrats aidés !

Le **SNETAA-FO** sera de toutes les mobilisations pour exiger que nos revendications, clairement affichées, soient entendues et réalisées !



## DEVENEZ SECRÉTAIRE DÉPARTEMENTAL DU SNETAA-FO

Si vous n'avez pas encore envoyé votre candidature et que cela vous tente n'hésitez pas à postuler au poste de secrétaire départemental du **SNETAA-FO** avant le 17 octobre 2017 à midi. Il ne reste plus que quelques jours !

Retrouvez ci-contre le bulletin pour candidater.

Découpe ton bulletin !

### FICHE DE CANDIDATURE AUX FONCTIONS DE S2

à retourner au SNETAA-FO, 24 rue d'Aumale 75009 Paris

Nom : .....

Prénom : .....

établissement - adresse : .....

Déclare être candidat à la fonction de Secrétaire Départemental (S2) du (nom et numéro administratif du département): .....

«Bon pour une candidature à la fonction S2»

Lieu ..... Date : .....

Signature :



Tel : 01 53 58 00 30  
Mail : [snetaanat@snetaa.org](mailto:snetaanat@snetaa.org)  
Site : [www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)

Nous avons porté les revendications de terrain des collègues PLP et CPE, titulaires ou contractuels, qui manquent de reconnaissance dans leur travail et la première des reconnaissances étant « le bas de la fiche de paie » ; c'est ainsi que nous avons rappelé notre demande de retrait du PPCR.

Nous avons clairement revendiqué que l'éducation prioritaire (REP et REP+) concerne tous les établissements professionnels.

Nous avons dressé un constat alarmant sur ce qu'il se passe sur le terrain des établissements scolaires professionnels, sur l'épuisement des collègues, sur la multiplication des réunions inutiles, sur le manque évident de soutien et de reconnaissance d'une hiérarchie soumise elle aussi parfois à une pression de « productivité », une ineptie dans nos LP !

Nous avons insisté sur la nécessité de titulariser par les voies statutaires tous les contractuels, très nombreux dans l'enseignement professionnel.

Plus globalement, le ministre nous a annoncé la mise en place d'une mission confiée à deux personnalités dont découlera un rapport sur l'enseignement professionnel. Le **SNETAA-FO** compte y prendre toute sa part.

Le ministre, cordial, à l'écoute, a donné sa feuille de route générale dont la « revalorisation du diplôme de CAP ».

Le **SNETAA-FO** tient « comme à la prune de nos yeux » au CAP puisqu'il est le premier diplôme reconnu par les branches, dans les conventions collectives. Nous souhaitons le dévelop-

pement partout des classes de CAP en formation initiale comme il avait été promis lors de la précédente réforme de la voie pro. Nous avons rappelé aussi notre exigence d'installer partout dans les LP des sections de BTS : les BTS en LP avec les PLP comme intervenants !

Nous avons rappelé notre opposition à l'apprentissage comme première formation. Cette volonté dogmatique du développement de l'apprentissage infra bac est une hérésie quand les employeurs (artisans, petits commerçants et grands groupes) ne veulent pas de ces jeunes souvent en rupture scolaire voire en rupture sociale. Il n'y a que l'École de la République, nos établissements laïques, pour leur redonner des chances de devenir des citoyens libres et des travailleurs formés. Le reste n'est qu'un leurre car les entreprises ne connaissent pas les jeunes dont nous avons la charge. Le ministre a alors tenu à indiquer au **SNETAA-FO** que l'apprentissage ne devrait pas se faire ni au détriment des jeunes en LP ni des personnels. Si le propos semble rassurant, nous restons très vigilants, très prudents, surtout quand on voit les manœuvres du Medef pour imposer sa vision libérale.

Depuis cette rentrée, la multiplication des audiences accordées au **SNETAA-FO** au plus haut niveau change du mépris que les précédents gouvernements avaient pour les PLP, les CPE, les jeunes de l'enseignement professionnel. Il faut dire que d'autres organisations, parfois microscopiques dans l'enseignement professionnel, avaient les faveurs du pouvoir. Ceux-là mêmes qui tentent aujourd'hui de se racheter une virginité.

Le **SNETAA-FO** reste libre de ses mandats donnés par ses seuls adhérents, des profs du terrain, sur le terrain.

L'indépendance est à ce prix. Ce n'est ni une liberté de façade ni une indépendance de façade.

vendredi 13 octobre 2017

Le Secrétariat National du **SNETAA-FO**



# CONTACTEZ-NOUS !

01 53 58 00 30

[www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)

 Snetaa National

24 rue d'Aumale, 75009 Paris

